



Au pied du mur...

Jeudi 25 avril, le 19/20 de F3 a programmé un reportage sur la polémique née du « Mur des Cons » du Syndicat de la Magistrature, réputé avoir été filmé en caméra cachée par un magistrat hostile, puis diffusé sur le site Atlantico.

Surprise, au dernier moment le reportage est déprogrammé et remplacé par un « off ».

Motif : le directeur de la rédaction vient d'être informé que le document en question aurait en réalité été filmé par un rédacteur de F3, le commentateur du reportage, à l'aide d'un téléphone portable ! Le tournage aurait eu lieu après une interview officielle au siège du syndicat, profitant de l'absence momentanée de la syndicaliste ! Le JRI de l'équipe a vu son confrère opérer, on reconnaît d'ailleurs à la marge des images diffusées ce JRI et le preneur de son !

Assez troublant pour que la direction bloque la diffusion du sujet, idem dans le Grand Soir 3, malgré les dénégations du rédacteur, qui affirme ne pas être l'auteur des images.

Si les faits se sont déroulés comme le raconte le JRI, l'affaire pose en effet des questions professionnelles élémentaires:

Pourquoi le rédacteur n'a-t-il pas demandé au JRI de filmer ce qu'il souhaitait filmer ? Pourquoi n'avoir pas proposé ce document à sa rédaction, à laquelle il est lié par contrat d'exclusivité ?

Pourquoi, tout en faisant semblant de la découvrir sur Atlantico, avoir choisi de sensibiliser lui-même la rédaction de F3 à l'importance politique de cette affaire, dont tous les observateurs soulignent qu'elle tombe à pic pour Nicolas Sarkozy au moment où il tente de faire annuler sa mise en examen?

L'enquête de la Direction apportera sans doute très vite des réponses... Mais en attendant, France 2 continue d'utiliser ces images en toute incohérence éditoriale..

Ce vendredi, le 13 H souligne la « tempête politique » causée par ce document « camera cachée » à nouveau siglé « site Atlantico », avec une interview de Nadine Morano récusant par avance les décisions rendues par des juges syndiqués, en qui elle a perdu confiance.. Ce sujet est diffusé en toute connaissance de cause, avec le feu vert de la Direction de F2, pourtant avertie dès hier soir de l'incertitude de source de l'info.

S'il n'est pas dupe aujourd'hui de la façon dont les politiques comptent utiliser ces images, le SNJ-CGT demande à la Direction de France Télévisions de procéder à une enquête complète sur l'origine des images diffusées à l'antenne.

S'il s'avère que cette campagne a été purement et simplement fabriquée, en instrumentalisant la rédaction, nous voulons savoir par qui et pourquoi.

Paris, le 26 avril 2013